

Les Hameaux du Causse de Limogne

Par M. ALBERT CAVAILLÉ

Du Lot à la Grésigne, du Bas-Quercy au Ségalar, le Causse est parsemé de hameaux, qui forment l'unité du peuplement rural. Plus de 80% de la population rurale y demeure, et ils ont chacun une longue histoire, qu'il est d'ailleurs difficile de connaître. Les « mas » ont toujours été un groupement d'humbles gens ; ils n'ont guère fait parler d'eux, sauf lorsqu'ils ont subi les tribulations féodales, lorsqu'ils ont été achetés, vendus, donnés en dot ou en héritage pendant cette longue période du Moyen-Age où le paysage rural de chez nous a pris son aspect définitif.

Causse et Terrefort sont en tous cas un vieux paysage agricole, dont les moyens de subsistance ont toujours été le travail du sol et l'élevage. Cette population a été extrêmement nombreuse jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, où une prodigieuse dépopulation a commencé de se produire. Le géographe qui veut étudier les faits humains de nos régions a son observation faussée par cette dépopulation, véritable dégradation, rupture d'un équilibre atteint au cours de plusieurs millénaires d'histoire rurale. Pour saisir les faits dans leur ensemble, c'est au maximum de population que nous allons les étudier, lorsqu'il y a un siècle les Mas étaient vivants, toutes les terres cultivées, et toutes les maisons habitées.

Description du hameau.

Le Mas est un petit groupement de maisons où vivent les familles d'agriculteurs. Leur nombre, leur disposition est extrêmement variable. La forme la plus typique, qu'on retrouve aussi bien sur le Causse que sur le Terrefort, est un ensemble de maisons groupées autour d'une place centrale, plus ou moins étendue. Ainsi,

comme à Tabarly ou Lardailhé, une douzaine de maisons ceignent une place de quelque étendue où une mare servait d'abreuvoir pour les bêtes, où se dressait un gros arbre, souvent un orme aux bras immenses, et qui était le « sol » commun où on battait le blé. Parfois, c'était un pâtus plus réduit où aboutissent d'étroites ruelles, d'autres fois un communal allongé où passe la route.

Les maisons semblent disposées sans ordre ; elles s'ouvrent parfois sur la place, d'autres fois elles lui tournent le dos avec leur haut mur gris, sans fenêtre du côté du mauvais temps. Peu d'entre elles sont contiguës : des cours les séparent le plus souvent, dans un curieux lacs de murettes de pierre, d'étroits passages et de petites portes. Autour de la ceinture de maisons et de cours viennent les jardins clos de hauts murs ; un jardin par maison, bien séparé des autres, où le sol artificiel provient d'une longue accumulation de terre, de gadoues et d'humus.

D'autres fois, et particulièrement sur le Causse de Saint-Antonin, les maisons sont plus largement séparées. Un carrefour de chemins marque seulement le milieu du mas, chemins serrés entre deux murettes de pierres sèches, où les charrettes ont tracé depuis des siècles leurs fines ornières parallèles. Ce carrefour où, à demi cachée par les buissons noirs et les arceaux des grandes ronces, une croix de pierre a été dressée, est au centre d'un semis de maisons isolées, tapies à la corne d'un petit bois ou ombragées par quelques arbres. Chaque maison est alors indépendante, avec son « couderc », son puits, son *sol*, et semble ignorer la voisine ; c'est seulement le terroir cultivé tout autour, borné par une ligne de bois ou une vallée humide, qui constitue alors l'unité du hameau.

Ces maisons du mas étaient elles-mêmes diverses. Les plus grandes, celles des cultivateurs moyens, des « pagès », avaient l'habitation à l'étage, et on y accédait par un escalier extérieur aboutissant à un ballet couvert. Il y avait le grenier et la cave au rez-de-chaussée, l'étable parfois ; flanquée de la remise et des nombreuses « souts », doublée récemment par l'énorme grange-étable dont la construction marque le progrès de

l'élevage, prolongée par une bergerie obscure, la maison du pagès forme un ensemble compact, pittoresque et équilibré, dans son manteau de pierres, que le temps a patinées. Entre ces maisons, se glissent les habitations des ouvriers agricoles, très petits propriétaires, manouvriers et artisans, les « cazals » sans étage, où la pièce d'habitation, le plus souvent unique, voisinait avec la cave-grenier et la petite bergerie chaude et sombre.

Hautes maisons des pagès, maisons basses et longues des petits propriétaires, se retrouvent partout. Leur nombre est variable ; à Saint-Projet en 1860, 33 hameaux avaient de 5 à 11 feux, un en avait 19, un autre 28 Une répartition semblable se retrouve à Parizot, à Laramière, et dans les quartiers cultivés de la commune de Saint-Antonin. A côté de ces hameaux, le village, qui a un autre aspect, une autre fonction économique, un autre rôle social, apparaît comme une création artificielle et plus récente. Le Mas est bien, dans le Causse de Limogne, l'unité de peuplement.

Le Hameau, Unité économique.

Il est aussi une unité économique, qui exploite un territoire agricole, et le nombre de ses feux est proportionnel à la dimension de ce terroir.

Ce qui caractérise en effet le paysage géographique du Causse de Limogne, c'est son compartimentage en éléments, en terroirs, diversement étendus. Ce compartimentage résulte de son histoire géologique, extrêmement compliquée, où les phénomènes d'érosion et de dépôts ont abouti à diversifier les sols et les reliefs.

Sur le Causse, ce sont de petits bassins où la terre se rassemble, dépressions fermées comme pour les hameaux de Berganty, ou confluent de vallées comme autour de Limogne, ou affleurements d'une couche plus marneuse comme à Jamblusse, ou encore petits témoins de marnes tertiaires comme à Lamandine, Vivens, Monpalach, Servanac, Tabarly. Dans chaque cas, le sol est assez épais pour permettre la culture, au milieu de régions où la roche affleure et où le sol ne peut nourrir aucune récolte. Et le hameau prend alors l'aspect d'une unité agricole complète, les champs faisant une ceinture tout autour des maisons et des enclos, bordés du

côté extérieur par une auréole de pâturages et de bois. Les meilleurs terrains, répartis entre les familles du Mas, portent des cultures riches ; l'emplacement des vignes, dans le secteur mieux exposé, se reconnaît à ses énormes « cayrous » provenant de l'épierrage nécessaire pour la plantation. Des chemins rayonnants permettent l'exploitation et se perdent dans les limites boisées.

Sur le terrefort, chaque terroir est délimité par des vallées et des ravins profonds, l'auréole des champs est bornée par des pentes raides portant de grands bois, ou des vallées humides divisées en prés.

Dans les grandes vallées, celle de l'Aveyron surtout, ce sont les méandres qui ont provoqué le compartimentage ; les Landes, Teussac, Serres, Brousse ou Régis exploitent les champs d'alluvions serrés entre la rivière et les versants boisés.

Avec les différences dues à la nature du sol, on retrouve toujours la même organisation agricole, constituée en vue de la polyculture familiale. Chaque famille du hameau trouve sur son territoire la place pour cultiver de tout et nourrir ses troupeaux ; il y a les champs, les vignes, les prés, les bois, chaque catégorie de sol depuis longtemps partagée et clôturée ; chaque famille avait sa chenevière aux Cannabals, sa vigne à la Vignasse, ses champs, ses grèzes et ses bois sur le Causse, ses prés sur le Terrefort, et le paysage agricole du Mas formait ainsi un tout capable de satisfaire les besoins de chacun.

Le Hameau, Unité sociale.

Unité économique, le Mas était aussi une unité sociale ; il y avait en gros deux catégories d'habitants, qu'on discerne encore par l'examen des maisons. Le pagès, propriétaire moyen, trouvait sur sa terre seule de quoi faire vivre sa famille ; il habitait la maison à étage, possédait un ou plusieurs attelages, un troupeau de moutons nécessitant un berger. Les petits propriétaires qui avaient leur jardin, leur carré de vignes, un champ ou deux, habitaient les maisons sans étage où logeaient aussi leurs quelques moutons.

Le petit propriétaire n'avait pas assez de terre pour nourrir sa famille ni occuper tout son temps, ni faire paître ses trois ou cinq moutons. Il trouvait un complément de travail et de ressources chez les pagès ses voisins chez qui il travaillait à la journée, dont il gardait le troupeau, travaillait la vigne et sarclait le maïs moyennant paiement en argent ou, le plus souvent, en nature. C'étaient aussi ces petits propriétaires qui se transformaient en artisans occasionnels, en maçons, en charrons, en tailleurs ou savetiers ; ils n'avaient ni boutique, ni atelier et allaient travailler chez les autres, seuls ou à plusieurs, en faisant équipe avec les artisans de mas voisins. C'est chez le pagès qu'ils allaient, non seulement couvrir la maison, mais encore fabriquer les meubles ou coudre les habits de noce ; et souvent ils interrompaient leurs ouvrages pour donner un coup de main à la moisson, à la vendange ou aux semailles.

Tout un code d'usages réglait minutieusement cette vie sociale du hameau, qui aboutissait à ce résultat de fournir à tous du travail et de la subsistance. L'essentiel était de vivre, sans acheter quoi que ce fût, sans argent, par tout un système de troc.

Cette vie sociale ne comportait que peu de traces communautaires. Chacun finalement restait maître chez soi et organisait son travail comme il l'entendait, seulement borné par les impératifs qu'imposaient les saisons, ce qui, à vrai dire, n'est pas une mince sujétion. A peine si on discerne quelques usages communautaires ; l'entr'aide entre pagès était très peu pratiquée ; à l'intérieur de ce système naturel que constitue le hameau, les familles de pagès faisaient autant d'unités indépendantes ; chacune avait sa clientèle de manouvriers, chacune faisait son pain et faisait paître ses troupeaux sur ses propres champs en hiver, sur ses bois et pacages en été.

Le dépiquage même était le plus souvent particulier ; la place commune centrale était divisée en *sols* où chaque propriétaire élevait sa gerbière, avec, autour, les deux ou trois petits gerbiers de ceux qui l'aidaient habituellement. Dans certains cas cependant, le dépiquage se faisait en commun, surtout depuis que l'on

utilisait le rouleau pour cette opération. On est ainsi très éloigné des modes de vie des villages agricoles des campagnes ouvertes du Nord et de l'Est de la France : et les champs clos de murs ou de haies marquent bien l'indépendance de chacun ; ces murettes faites sur place lorsqu'il y avait des pierres dans les champs qu'il fallait épierrier, ou qu'on bâtissait à grands renforts de charrois lorsque le sol profond n'en contenait pas, sont le symbole de l'individualisme caussenard.

On ne peut donc retrouver de traditions communautaires, et lorsque les circonstances politiques les ont imposées ou permises, elles n'ont pas duré. Ainsi, à la fin de l'Ancien régime, beaucoup de seigneurs laïcs ou religieux avaient laissé de grands territoires, le plus souvent des bois et des landes, à l'usage d'une communauté ; ces « communaux » avaient très vite été partagés ; les pagès y avaient établi des clôtures, et avaient défriché pour eux-mêmes ce qui pouvait être cultivé. Avant la Révolution, ces « devèzes » étaient très nombreuses, et lorsque les communaux, devèzes comprises, furent déclarés biens nationaux, le partage était déjà fait ; ce n'est que dans quelques cas, comme pour les bois de Cantayrac, qu'une nouvelle répartition s'établit, parce que justement ce territoire dépassait de beaucoup les limites d'un hameau.

La place centrale du hameau, quand elle existe, le carrefour de chemins, ne sont pas le lieu de travaux communs. Chaque paysan mène sa vie entre les murs de son couderc, se cachant de son voisin, empruntant un sentier dérobé à travers champs pour rentrer chez lui sans traverser le communal chaque fois qu'il le peut.

Si les maisons sont contiguës, si les murs sont mitoyens, c'est, plus que la confirmation d'une structure sociale, l'empreinte d'un milieu physique et de nécessités économiques.

Origine des hameaux.

Ces mas, ainsi constitués, ont une très lointaine origine. Il devait en être ainsi dès l'époque néolithique où de paisibles populations vivaient nombreuses sur ce sol. L'habitat récemment fouillé du Cros montre que ces sédentaires agriculteurs vivaient en petits groupes

d'hommes, qui devaient avoir chacun leurs champs autour de leurs huttes. Le plateau de Saint-Alby, où des archéologues ont voulu voir, sans raisons décisives me semble-t-il, l'emplacement d'Uxellodunum, nous montre un hameau gallo-romain où les maisons entouraient un grand espace libre, à peine clôturé ; la ressemblance avec un hameau actuel est totale, et comme ces ruines n'ont jamais été bouleversées, le plateau de Saint-Alby, au fond des bois déserts depuis dix-huit siècles, prouve l'ancienneté de cette forme de peuplement.

Beaucoup d'autres points du Causse ont donné des restes gallo-romains, sans que jamais on trouve autre chose que des traces de petits habitats de paysans. Lorsque, après la guerre des Albigeois, les Templiers de Lacapelle-Livron repeuplèrent Mouillac, ils le firent en installant des familles venues des Cévennes dans les trois hameaux qui existent encore, le Pech de Fourque, Cavaillé-bas, Cavaillé-haut.

Et la toponymie, du plus lointain passé néolithique au haut Moyen-Age nous montre bien la persistance de cette forme de peuplement : Kergoalle et Lacalm sont de noms celtiques ; Bach, Camy, Camis seraient d'origine germanique ; Somplessac, Mouillac, Saillac, Salviac, Savignac, Vaylats rappellent les temps gallo-romains. Mais le souvenir de l'antique civilisation rurale était si effacé lors du peuplement de la région au Moyen-Age que le nom même des Mas ayant disparu, les lieux habités ont été appelés du nom des colons qu'on y installa, et Latouche a cité de remarquables changements d'appellation des hameaux du Causse de Caylus ; Guiral, Raynal, Durand, Vidal, Portal, Ratier, Jean Cousy sont des noms de familles qui vivaient là au Moyen-Age. Vers le Rouergue, la Contié, Labadié, la Colombarié ; vers l'Albigeois, la Canthario, la Gour-dounio, la Vidaglio sont aussi des hameaux portant les noms de quelques familles établies au Moyen-Age dans ces lieux par les pouvoirs laïcs ou religieux.

Groupement des Hameaux : Paroisses et Communes.

Le Mas forme donc un groupement fermé de quelques familles paysannes. Son territoire est bien séparé, par

des étendues non cultivées, par des rochers ou des ravins, des marécages ou des bois, des territoires des Mas voisins. De bonne heure, cependant, des relations se sont instaurées entre les mas contigus, et d'abord par l'organisation des paroisses. Il est très rare qu'un hameau constitue à lui seul une paroisse. L'église est le plus souvent isolée, entre les hameaux qu'elle dessert, quelquefois cependant dans le hameau principal, et on peut penser alors qu'il lui est postérieur ; il porte le plus souvent le nom d'un saint ; comme Saint Igne, Saint Laurent, ou Saint Martin.

L'église est souvent placée sur les sites élevés, et son fin clocher d'ardoise sur le plateau se repère de loin : Mouillac, La Salle, Saillagol, Saint-Martin, Saint-Amans, Neuviale, Le Bosc, Saint-Clair. Ces églises sont, en général, assez modernes, réparées, refaites ou embellies lors de la grande prospérité du Causse, dans la deuxième moitié du siècle dernier. Elles proviennent d'une organisation religieuse qui a coiffé une répartition plus ancienne du peuplement. D'autres églises, ou chapelles, sont encore plus isolées : ce sont celles que la piété des chrétiens du Moyen-Age a construites en des lieux qui ont depuis toujours exalté le mysticisme des hommes.

Rares sont les résurgences au fond des vallées obscures, dans l'ombre épaisse des ormes et des frênes fleuris de lichens, qui n'aient leur petite chapelle où on allait adorer, à travers le Dieu des chrétiens, l'antique divinité de la source ; où on allait le prier de guérir les écrouelles et les scrofules, la lèpre ou *le mal*, suivant le lieu. Les gallo-romains goutteux allaient demander à la source d'Alzonne de redresser leurs membres, les chrétiens sont allés ensuite et vont encore à Saint-Eutrope adresser à l'Auguste patron de la petite église la même prière. Et les maux des hommes sont aussi nombreux que les petites chapelles au bord des sources froides.

Les habitants des hameaux se retrouvaient là une fois ou deux par an, comme ils se retrouvaient dans leur église paroissiale tous les dimanches et jours de fêtes.

Lorsque les communes se sont constituées à la Révolution, une autre organisation a groupé plusieurs

hameaux ; mais leurs limites n'ont pas suivi les limites paroissiales. Une commune peut grouper plusieurs paroisses : 8 à Caylus, 2 à Saint-Projet, 3 à Puylaroque, une seule à Mouillac ; un hameau peut appartenir à une paroisse et être englobé dans le territoire d'une commune qui ne comprend pas son église ; par exemple, les habitants de Monille sont « morts de Loze et vifs de Saint-Projet » ; ceux de Caussat, sont « morts de Saint-Laurent (commune de Saillac - Lot) et vifs de Saint-Projet (T.-et-G.) ».

Ces hésitations montrent bien que le hameau seul est une unité naturelle de peuplement, imposée par la différenciation des territoires agricoles, soutenue par l'organisation économique et accompagnée d'une sensible structure sociale. Paroisses et communes sont des créations artificielles, que les hameaux ont fait vivre, mais dont la réalité économique ou sociale a toujours été peu perceptible.

Si l'organisation de hameau, groupant plusieurs familles paysannes plus ou moins indépendantes les unes des autres, est aussi vieille que le peuplement de la région, c'est que les conditions qui l'ont créée et qui la maintiennent sont permanentes et naturelles ; mais les circonstances historiques sont venues troubler cet état ; et, si la paroisse ni la commune ne coïncident pas avec les vieux cadres des hameaux, elles se sont, dans bien des cas, superposées aux villages et aux villes qui sont des formes de peuplement différentes.

La Place des Hameaux dans le Peuplement.

Au-dessus de ce semis de hameaux qui occupe toute notre région, d'autres formes de peuplement ont pris en effet naissance. Les conditions historiques ont fait naître les villages : villages de défense du temps de la féodalité, comme Penne ou Bruniquel, Caylus ou Najac ; bastides, comme Septfonds ; communautés, comme Saint-Antonin, Varen ou Limogne, dépendant plus ou moins des autorités religieuses. Les villages ont une autre fonction sociale que les hameaux, et il n'y a pas seulement entre les deux formes d'habitats une différence de dimension, mais aussi une diversité de fonction. L'artisanat, le commerce, l'administration, de plus

en plus développés au fur et à mesure que les structures sociales se sont constituées, se sont ajoutés à l'ancienne agriculture, et les villages ont connu la vie plus animée de petites capitales.

D'autre part, des maisons isolées se sont bâties, lorsqu'il a fallu exploiter de nouveaux territoires pour nourrir une population qui s'accroissait sans cesse.

Un certain nombre de ces fermes isolées datent de l'Ancien régime ; elles correspondent à l'établissement d'exploitations à l'intérieur de grands domaines seigneuriaux ; c'étaient les homologues des « métairies » de la plaine. D'autres, les plus nombreuses, datent de la première moitié du XIX^e siècle, qui a été la grande période de pression démographique, où on a construit de nouvelles maisons pour loger tout ce monde, et ces maisons nouvelles ont essaimé au milieu des champs, le plus souvent le long des routes ; ainsi la route de Caussade à Villefranche, la route de Cahors à Villefranche ont souvent attiré des maisons nouvelles.

Parfois aussi des granges lointaines, isolées au milieu des pâtures, sont devenues des maisons, et il en est sans doute ainsi des maisons du Causse d'Anglars, de la Garrigue ou du Bretou. On reconnaît d'ailleurs cette triple origine des maisons isolées ; alors que les fermes des domaines seigneuriaux sont souvent de grandes maisons parfois fortifiées, comme à Pech-Sec, toujours flanquées d'importants bâtiments d'exploitation, comme à la Masse ou au Pech d'Auzou, les maisons du XIX^e siècle sont de petites habitations hâtivement construites d'agriculteurs qui tentaient leur chance. Beaucoup d'entre elles ont peu servi, la dépopulation les a vidées et elles s'écroulent maintenant.

Cette dépopulation a d'ailleurs profondément modifié le paysage humain, et le tableau que nous en avons dressé ne se retrouve pas toujours du premier coup. Beaucoup de hameaux se sont prodigieusement dépeuplés, à tel point qu'une seule ferme maintenant exploite le territoire qui portait il y a un siècle les champs de 5 ou 6 familles. Les maisons elles-mêmes ont disparu ou ont servi à agrandir l'habitat du propriétaire qui est resté ; ce qui fait qu'au semis de hameaux tend à se

substituer maintenant un éparpillement de fermes isolées. Des villages eux-mêmes redeviennent des hameaux parce qu'ils ont perdu la plupart des artisans qui faisaient leur raison d'être. La disparition des foires est un symptôme de ce changement, provoqué à la fois par la diminution des habitants et par l'apparition de nouveaux moyens d'échange. Par exemple, Parizot, Puy-lagarde, Saint-Projet, ne sont plus des centres commerciaux comme autrefois : on va se ravitailler à Caylus, sinon plus loin, à Caussade ou à Montauban. Limogne, Saint-Antonin, restent des centres commerciaux actifs ; mais Varaire, Lugagnac, Saint-Jean de Laur, Féneyrols, Cazals, Vaour, qui étaient autrefois des centres indépendants, ne sont plus maintenant que des hameaux agricoles. On se demande alors si la vieille division administrative en communes réduites a encore un sens, et si un regroupement administratif ne devrait pas suivre l'évolution démographique et économique qui s'est produite depuis un demi-siècle

Mais cet aspect de la question demanderait plus amples développements. Nous voudrions simplement marquer, pour conclure, que la forme typique de l'habitat sur le Causse de Limogne, celle qu'imposent les conditions naturelles, et qui, pour cette raison, est restée immuable, est le hameau, groupement humain qui fait corps avec le territoire cultivable. C'est la forme élémentaire fondée sur l'exploitation du sol la plus rationnelle. Les circonstances historiques, les conditions économiques, les progrès techniques ont amené, au-dessus de ce cadre élémentaire du peuplement, les villages d'une part, les maisons isolées d'autre part ; mais ces constructions sont éphémères, et la saignée démographique qui se produit ici depuis trois quarts de siècle a très fortement modifié ces nouvelles formes de peuplement. Les hameaux restent cependant parfaitement reconnaissables, parce qu'ils sont inscrits dans la nature elle-même, comme restent les vieux chemins, et les murettes croulantes ceinturant les vieux bois. Certains ont été emportés par la dépopulation qui a pris l'aspect d'une hémorragie difficile à contenir ; d'autres se sont réduits à quelques fermes de propriétaires qui peuvent prospérer parce qu'ils sont seuls sur un petit terroir ;

alors, seulement des maisons ruinées, un lacs de chemins étroits, l'antique « Cami de la Foun » envahi par les ronces et les confins des champs que les friches piquetées de genevriers gagnent peu à peu, nous permettent maintenant de reconstituer la physionomie de petit groupe humain qui s'était établi là, nourri de la même terre et borné par le même horizon.
